

AA

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI



GROUPE EXPANSION

SOLAIRE
passif ou actif ?

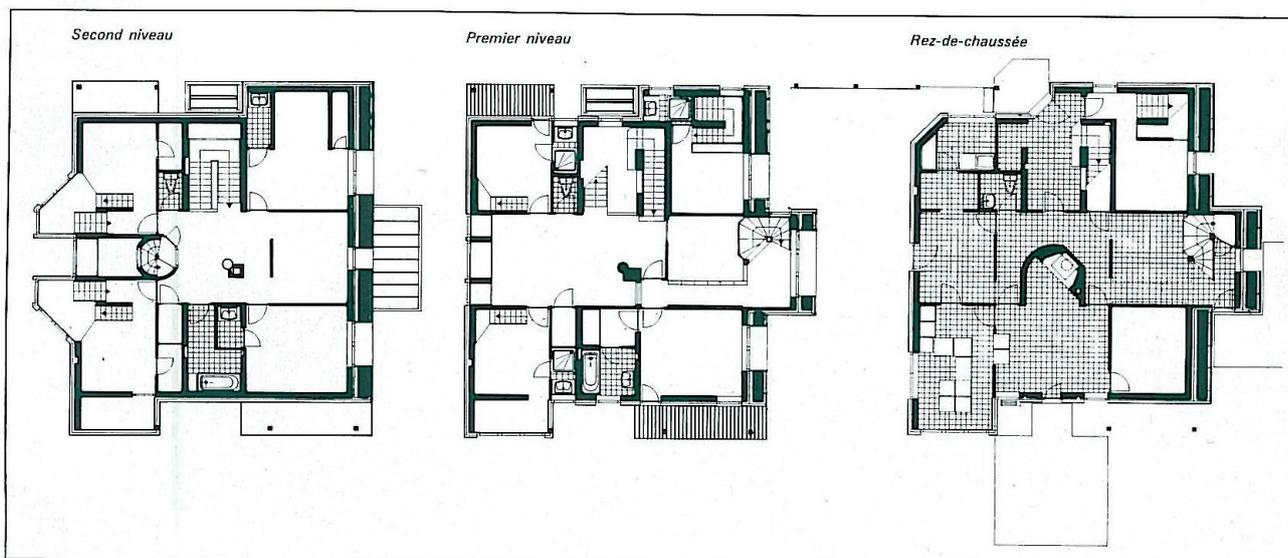
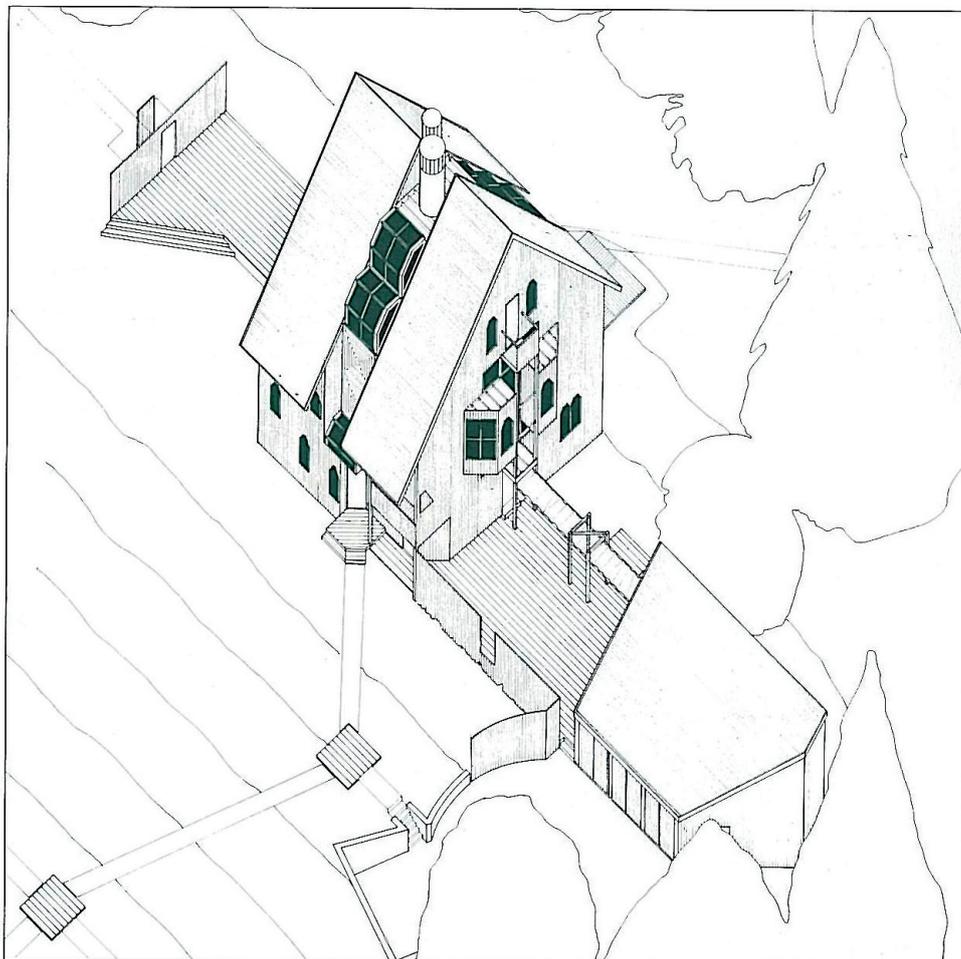
Maison à Menthon Saint-Bernard, Lac d'Annecy

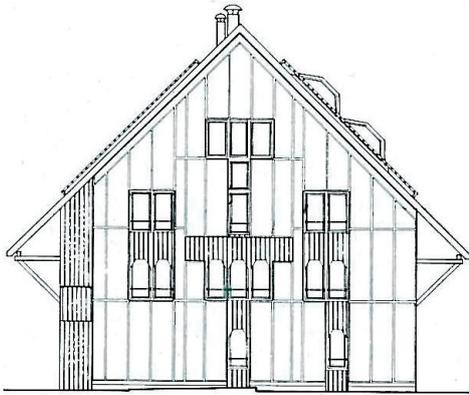
Architecte : Patrice Mottini

La réalisation de cette maison a été l'occasion d'une longue bataille : avec l'administration qui refusa d'abord le permis de construire... « compte tenu de sa conception architecturale et notamment en raison de son volume, de sa hauteur, du type de bois, des matériaux utilisés et de son allure baroque, ce projet serait, par son aspect, de nature à porter atteinte au caractère des lieux... » ; avec les entrepreneurs inquiets de s'engager dans une construction « risquée » ; avec les spécialistes dont les conseils et cadres de descriptif préparés à grand frais se révélèrent inutilisables et peu fiables.

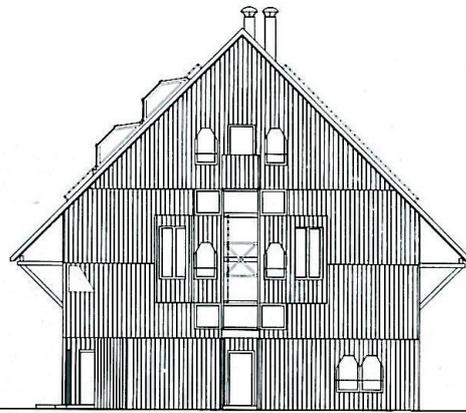
« Solaire » au départ pour les « spécialistes », avec un mur Trombe classique régulé manuellement et alimentant les pièces en façade sud, le projet fut totalement remanié : la taille, le volume et la forme haute de la maison rendant invraisemblablement compliquée toute étude de régulation même manuelle.

Le mur Trombe de 90 m² environ fut donc repris comme capteur et accumulateur thermique dans lesquels un volume d'air variable circule suivant certains paramètres ; l'air provenant de l'intérieur ou de l'extérieur est insufflé dans la maison ou extrait suivant les cas, soit mécaniquement, soit par thermosiphon.

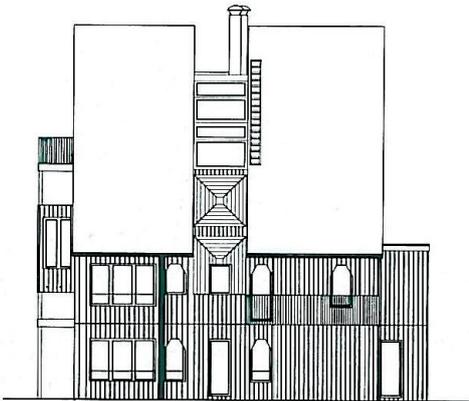




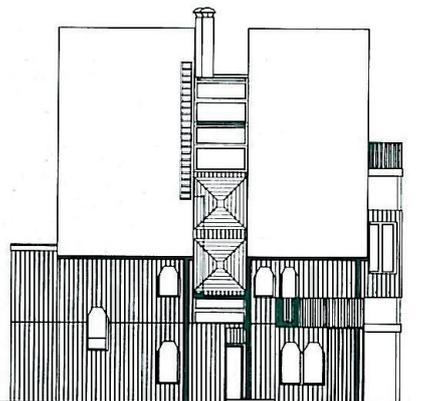
Façade Sud



Façade Nord



Façade Ouest



Façade Est



Résidence principale des parents devant accueillir enfants et petits-enfants au rythme des vacances, la maison devait être vaste.

Les règles d'urbanisme de la région imposent un volume standard, sorte de réduction de la forme des habitations traditionnelles, agrémenté de quelques signes de l'architecture moderne, telles les grandes baies vitrées.

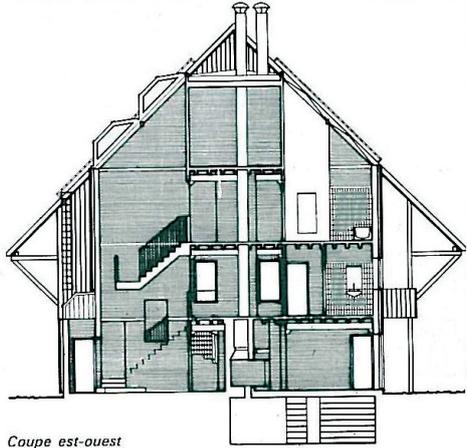
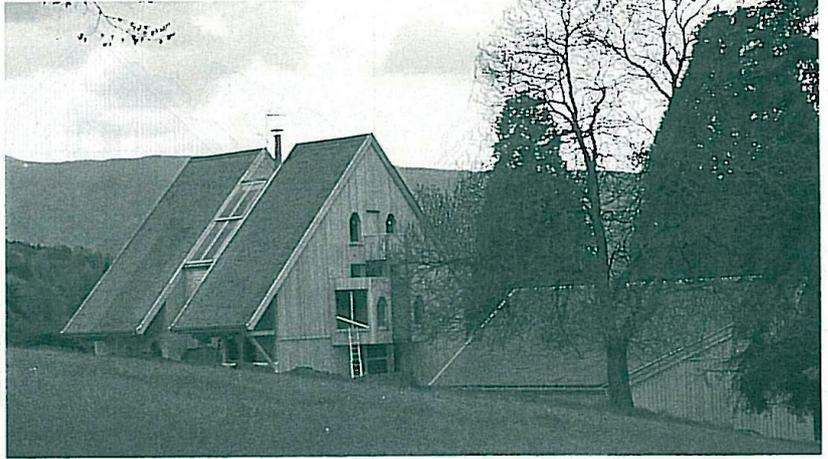
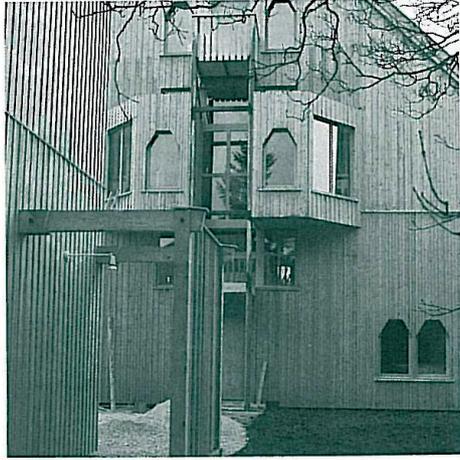
L'architecte s'est refusé à juxtaposer plusieurs « réductions » de bâtiments savoyards, et opta d'emblée pour une grande maison, pensée comme une totalité mais formée de petits et grands espaces différenciés.

La construction est en briques porteuses de 22 et 11 cm laissées brut et appareillées et constituant une masse thermique importante.

L'isolation extérieure est obtenue au moyen d'un bardage très traditionnel, procédé retenu, comme la brique pour son inertie.

La couverture est en tuile-écaille ainsi que l'exige le règlement d'urbanisme. Les planches sont en bois sur solivage et sommier bois. Le capteur est composé d'un vitrage Horti-Bus sur ossature aluminium et d'un mur de 30 cm d'épaisseur en béton de gros granulat. Le chauffage d'appoint est électrique, sur l'air insufflé pour partie et par panneau radiant pour l'autre partie.

Maison à Menthon Saint-Bernard, Lac d'Annecy



Coupe est-ouest

